

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Réformes, scriptoria et bibliothèques au bas Moyen Âge : le cas de Saint-Laurent de Liège.

Terlinden, Elisabeth

Published in:

Lecteurs, lectures et groupes sociaux au Moyen Âge

Publication date:

2014

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Terlinden, E 2014, Réformes, scriptoria et bibliothèques au bas Moyen Âge : le cas de Saint-Laurent de Liège. dans *Lecteurs, lectures et groupes sociaux au Moyen Âge*. vol. 17, Brepols Publishers, Turnhout, pp. 79-121.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

**Philippe d'Othée : un bibliothécaire au temps de la réforme bénédictine
(abbaye de Saint-Jacques à Liège, début du XV^e siècle)***

Souvent considérée comme une période de crise pour le monachisme traditionnel, la fin du Moyen Âge vit un grand nombre d'abbayes souffrir d'une baisse des effectifs, d'abus divers, d'un certain relâchement, etc. Corollaire de ce malaise, de réelles initiatives réformatrices émergent à la même époque. Outre un évident aspect spirituel et moral marqué par le retour à la Règle et par un regain d'intérêt pour la prière personnelle, ces réformes comportèrent un important volet culturel qui alla de pair, dans les abbayes concernées, avec le renouvellement de l'activité de copie et l'accroissement de la collection conventuelle¹. Dans ce nouveau contexte, le rôle du bibliothécaire – l'*armarius* – se renforça, bien au-delà de la simple gestion des livres et du *scriptorium*².

Le dossier que je me propose d'aborder ici concerne l'une des très fameuses abbayes bénédictines, Saint-Jacques à Liège, qui se réforma au début du XV^e siècle. Sous l'influence de l'abbé Renier de

* Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche mené à l'UNamur et à l'UCL, sous la direction de Xavier Hermand et de Paul Bertrand, projet qui a notamment bénéficié d'un financement du F.S.R.-FNRS (PDR, 2013-2017) : *Réformes, production et usages du livre dans les monastères bénédictins (Pays-Bas méridionaux, XIV^e-XV^e siècles)*. Je tiens particulièrement à remercier Messieurs Thomas Falmagne et Xavier Hermand pour leur relecture avisée, leurs précieux conseils et pour les informations issues de leurs propres recherches qu'ils ont bien voulu me communiquer. Voici la liste des abréviations de cet article : Bouxhon = *Catalogue de Nicolas Bouxhon [ca. 1667]* : Bruxelles, KBR, 13993 ; CCB = DEROLEZ A., VICTOR B. et FALMAGNE Th., *Corpus catalogorum Belgii. The Medieval Booklists of the Southern Low Countries*, t. 7 : *The Surviving Manuscripts and Incunables from Medieval Belgian libraries*, Bruxelles, 1994 ; Paquot = *Catalogue des Livres de la bibliothèque de la célèbre Ex-Abbaye de St. Jacques a Liege, dont la Vente se fera publiquement au plus offrant, sur les Cloistres de laditte Ex-Abbaye, le 3 mars 1788, & jours suivans, à deux heures précises de relevée (sic.)*, [Liège], s.d. ; VDG = VAN DEN GHEYN J., et al., *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, 13 vol., Bruxelles, 1901-1948. Pour les manuscrits : Bruxelles, KBR = Bruxelles, Koninklijke Bibliotheek van België – Bibliothèque Royale de Belgique ; Darmstadt, ULB = Darmstadt, Universitäts- und Landesbibliothek ; UB = University library.

¹ Sur les réformes monastiques à la fin du Moyen Âge : LE GALL J.-M., *Les moines au temps des réformes : France (1480-1560)*, Paris, 2001. Et pour nos régions : DE GRIECK P.-J., *De benedictijnse geschiedschrijving in de Zuidelijke Nederlanden (ca. 1150-1550) : historisch bewustzijn en monastieke identiteit*, Turnhout, 2010 ; MAILLARD-LUYPAERT M. et CAUCHIES J.-M. (éd.), *De Pise à Trente : la réforme de l'Église en gestation. Regards croisés entre Escaut et Meuse*, Bruxelles, 2004 (Cahiers du CRHIDI, 21-22). Le lien entre réforme et bibliothèques est abordé dans HERMAND X., *Scriptoria et bibliothèques dans les monastères cisterciens réformés des Pays-Bas méridionaux au XV^e siècle*, dans TURCAN-VERKERK A.-M., STUTZMANN D., FALMAGNE T. et GANDIL P. (dir.), *Les cisterciens et la transmission des textes (XII^e-XVIII^e siècles)*, Turnhout, [2018], p. 79-126.

² En ce qui concerne l'histoire des bibliothèques médiévales, lire la synthèse de VERNET A., (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 1 : *Les Bibliothèques médiévales, du VI^e siècle à 1530*, Paris, 1989, et notamment les contributions de M.-C. Garand, Fr. Dolbeau et D. Nebbiai, qui traitent plus particulièrement de la fin du Moyen Âge et des changements qui se produisirent à cette époque au sein des bibliothèques. Voir aussi GAMESON R., *The Medieval Library (t. c. 1450)*, dans LEEDHAM-GREEN É. et WEBBER T. (dir.), *The Cambridge History of Libraries in Britain and Ireland*, t. 1, Cambridge, 2006, p. 13-50 et SHARPE R., *The Medieval Librarian* dans *Ibidem*, p. 218-241. Sur la gestion des bibliothèques, on lira la synthèse récente de HERMAND X., *Comment les communautés religieuses géraient-elles leurs bibliothèques ? (Pays-Bas Méridionaux, XIV^e-XV^e siècle)*, dans HERMAND X., NIEUS J.-F. et RENARD É. (dir.), *Décrire, inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge. Formes, fonctions et usages des écrits de gestion*, Paris, 2012, p. 355-414 (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 92).

Sainte-Marguerite (1408-1436), l'abbaye, qui venait de vivre une décennie troublée par la peste, les divisions internes et les conflits successoraux, connut un redressement marqué³. S'appuyant sur le coutumier que l'un de ses prédécesseurs, Guillaume de Julémont (1283-1301), avait conçu un siècle plus tôt afin de lutter contre les abus qui sévissaient alors⁴, le nouveau prélat parvint à réintroduire l'abstinence de viande à Saint-Jacques (sous son abbatiat, seuls les infirmes pouvaient en consommer) et, plus largement, à imposer le respect des coutumes originelles⁵. Ce redressement ne se fit pas sans heurts : des *seniores rebelles* furent exilés au prieuré de Saint-Léonard, tandis que plusieurs moines quittèrent volontairement l'abbaye⁶. Quoi qu'il en soit, l'abbatiat de Renier coïncida avec une période de renouveau incontestable, au niveau culturel notamment. Certes, bien avant l'accession de celui-ci au trône abbatial, le monastère possédait déjà une bibliothèque bien remplie, réputée très tôt pour sa richesse et sa grande diversité⁷. C'est pourtant sous son égide que les donations et legs de livres se multiplièrent, et que les autorités firent le choix d'investir dans des ouvrages nouveaux, achetés sur le marché de l'occasion ou copiés *in situ* : parmi les manuscrits conservés, j'ai pu recenser 20 achats⁸,

³ Au sujet de la réforme de Saint-Jacques, voir le récent article de HERMAND X. et TERLINDEN E., *L'abbaye de Saint-Jacques à Liège et la réforme de l'observance au XV^e siècle*, dans ALLART D., et al. (dir.), *L'église Saint-Jacques à Liège. « Templum pulcherrimum ». Une histoire, un patrimoine*, Namur, 2016, p. 121-128, qui complète BERLIÈRE U., *Monasticon Belge*, t. 2 : *Province de Liège*, Maredsous, 1928.

⁴ Il s'agit du *Liber Ordinarius Sancti Jacobi Leodiensis*, édité par VOLK P., *Der Liber Ordinarius des Lütticher St. Jakobs-Klosters*, Münster, 1923 (Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktiner Ordens, 10). Guillaume de Julémont s'était inspiré, pour rédiger ce coutumier, de documents plus anciens comme les *usus* et *ordinarius* clunisien, cistercien et prémontré, ou encore les *instructiones de officiis ordinis* d'Humbert de Romans, avec lequel les ressemblances au sujet des charges et offices sont frappantes (VANDERPUTTEN S., *Saint-Jacques dans son milieu monastique (XI^e-XIII^e siècle) : réseau et réformes*, dans ALLART D., et al. [dir.], *L'église Saint-Jacques à Liège...*, p. 44-55, à la p. 55). Au sujet de ce coutumier, lire également DE GRIECK P.-J., *De benedictijnse geschiedschrijving...* et STIENNON J., *Le manuscrit saintronnaire du Liber Ordinarius Sancti Jacobi Leodiensis*, dans *Scriptorium*, t. 5, 1951, p. 94-98.

⁵ BERLIÈRE U. (éd.), *Gesta abbatum monasterii Santi Jacobi Leodiensis*, dans ID. (éd.), *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, Maredsous, 1894, p. 36-57, aux p. 44-45.

⁶ *Ibidem*, p. 45.

⁷ Pour une vision d'ensemble de ce que devait être la bibliothèque de Saint-Jacques au fil du temps, voir la synthèse récente de ADAM R. et SNIJDERS T., *La bibliothèque de Saint-Jacques, arsenal du savoir*, dans ALLART D., et al. (dir.), *L'église Saint-Jacques à Liège...*, p. 79-91, qui reprend et complète les travaux antérieurs.

⁸ Le CCB en mentionne 15 (cf. CCB, n° 2469, 2491, 2503, 2508, 2511, 2517, 2526, 2528, 2545, 2546, 2584, 2591, 2602, 2620 et 2649), auxquels il faut ajouter les manuscrit Darmstadt, ULB, Hs. 753 (CCB, n° 2551), Darmstadt, ULB, Hs. 2197 (CCB, n° 2571), Turin, R.L., Varia 121 (CCB, n° 2644) et Leyde, BPL 191 D, f. 65-164 (CCB, n° 2598), non référencés comme tels dans le CCB mais arborant une marque d'achat de la main de Philippe d'Othée. Le manuscrit Maynooth, Russel Library, RB 47 (CCB, n° 2622), qu'un catalogue récent rattache également au prieur, pourrait être ajouté à cette liste (cf. catalogue de LUCAS P.-J. et LUCAS A.-M., *The medieval manuscripts at Maynooth : explorations in the unknown*, Dublin, 2014, p. 38 et sv.). Ne sont pas comptabilisés ici les manuscrits Darmstadt, ULB, Hs. 680, 755 et 816, dans lesquels Philippe d'Othée est intervenu sans toutefois y apposer de marques d'achats.

huit legs⁹ et au moins deux copies « maison »¹⁰ sous l'abbatiat de Renier de Sainte-Marguerite ; puis encore deux legs¹¹ et au moins quatre ouvrages copiés par des moines de Saint-Jacques¹² sous celui de son successeur, Roger de Bloemendael (1436-1471)¹³. L'accroissement des fonds que l'on observe sous Renier de Sainte-Marguerite s'inscrit donc dans une dynamique pluriséculaire, qui connut cependant un renouvellement au XV^e siècle grâce aux efforts entrepris par les réformateurs pour maintenir le cap.

Malheureusement, l'étude du fonctionnement de la bibliothèque de Saint-Jacques durant cette époque de renouveau est fortement desservie par la rareté des sources, puisque les inventaires, registres de prêts, catalogues et comptes du XV^e siècle, qui ont certainement dû exister, ont tous disparu¹⁴. En revanche, la coutumier ancien, remis à l'honneur par les autorités dans le cadre de la réforme qui prévalut à Saint-Jacques au début du XV^e siècle¹⁵, nous est parvenu. Quelques pages y sont consacrées au chantre, à qui étaient attribuées les tâches suivantes : garder et conserver les livres

⁹ CCB, n° 2464, 2474, 2475, 2481, 2568, 2569, 2606 et 2619, auxquels il faudrait sans doute ajouter les numéros 2513, 2524, 2547, 2549, 2556, 2566, 2599, legs du chanoine Pierre Piresceal dont la date de décès au début du XV^e siècle est sujette à discussion (cf. note 45), ainsi que le n° 2479 (Bruxelles, KBR, 19982-87 [VDG 613]) que le CCB ne mentionne pas comme legs mais qui comporte, au f° 130r, le nom de ce même Piresceal.

¹⁰ CCB, n° 2466 et 2467. Les *codices* issus du *scriptorium* furent certainement plus nombreux sous l'abbé Renier, mais l'absence de colophons ou de mentions d'acquisitions dans la majorité des manuscrits du XV^e siècle nous empêche, à ce stade, d'évaluer la provenance de ces derniers. Tout au plus, pourrions-nous ajouter à cette liste les manuscrits Bruxelles, KBR, 21205-09 et Bruxelles, KBR, II 2689, copiés par le frère Jacques Cylar de Huy au début du XV^e siècle selon S. Balau (BALAU S., *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jacques, à Liège*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 71, 1902, p. 1-61, à la p. 7), ou en tout cas au cours du XV^e siècle selon les catalogues actuels (cf. VDG, n° 934 et 2132 ; CCB, n° 2480 et 2487). Sur d'autres manuscrits certainement copiés à Saint-Jacques, voir la note 38.

¹¹ CCB, n° 2612, auquel s'ajoutent les nouveaux livres de chœur offerts par le chevalier Arnould de Ordinghen vers 1443, que l'on connaît par des sources indirectes (BERLIÈRE U. [éd.], *Gesta abbatum...*, p. 51 et *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu G. F. Laruelle, chanoine et chantre de Saint-Barthelemy et professeur en philosophie au séminaire de Liège*, Liège, [1805], p. 252, n° 86).

¹² CCB, n° 2535, 2563 et 2592. À cette liste, il faut encore ajouter le manuscrit Bruxelles, KBR, IV 13, copié par le frère Pierre Cortoy de Saint-Jacques en 1440 (probablement à Utrecht, mais ramené ensuite à Liège), qui n'est pas repris dans le CCB. À noter également, l'existence de quatre manuscrits composites à cheval sur les deux abbatiats, copiés en grande partie par le frère Corneille de Zantvliet entre ca. 1430 et 1444 (Bruxelles, KBR, 2590-602 [VDG 1677] ; 2695-2719 [VDG 3156] ; 2994-3002 [VDG 1210] ; et probablement 19593-96 [VDG 1685]). Ces *codices*, emportés à Stavelot lorsque le moine y fut envoyé en 1444, sont répertoriés dans le CCB sous la rubrique consacrée à l'abbaye de Stavelot.

¹³ Il est clair cependant que l'accroissement du XV^e ne saurait être mesuré à l'aune des seuls manuscrits conservés, tant les pertes furent nombreuses par la suite : sur les 612 manuscrits recensés par Christine Mortiaux-Denoël sur la base des catalogues anciens (MORTIAUX-DENOËL Ch. et GUILLAUME E., *Le fonds des manuscrits de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège. I. Jusqu'à la vente de 1788*, dans *Revue Bénédictine*, t. 101, 1991, p. 154-191, et *Id.*, II. *Dispersion et localisation actuelle*, dans *Revue Bénédictine*, t. 107, 1997, p. 352-380, aux p. 360-380), environ 200 d'entre eux sont actuellement conservés dans une bibliothèque publique, soit un peu moins d'un tiers.

¹⁴ Comme l'attestent les guides et inventaires d'archives consacrés à l'abbaye, qui ne mentionnent presque aucune pièce pour le XV^e siècle. Cf. DUMONT B., *Guide des fonds et collections des Archives de l'État à Liège*, t. 3 : *Archives publiques locales – Archives ecclésiastiques – Notariat*, Bruxelles, 2012, p. 461-462 (Archives Générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Guides, n° 79) ; *Inventaire des archives des abbayes, prieurés et couvents*, Bruxelles, 1999, p. 7 et 8 (Archives de l'État à Liège. Instruments de recherche à tirage limité, 45).

¹⁵ HERMAND X. et TERLINDEN E., *L'abbaye de Saint-Jacques...* p. 122.

(c'est lui qui détenait la clef de la bibliothèque), pourvoir à la reliure et à la réparation des *codices* endommagés, compléter le catalogue des acquisitions, doter les volumes d'une table des matières et peut-être d'un ex-libris (*signetur in tergo*), gérer les prêts et dénoncer les utilisateurs peu soigneux¹⁶. Or, les nombreuses notes que l'on découvre dans certains manuscrits de Saint-Jacques, laissées dans les marges par le bibliothécaire de l'époque, le prieur Philippe d'Othée, viennent justement corroborer ce descriptif. À son école, on découvre que l'*armarius* devait poursuivre, en ce début du XV^e siècle, quatre objectifs principaux : enrichir les collections conventuelles, aider les lecteurs à manipuler et à comprendre les ouvrages, prendre soin des *codices*, tout en veillant à la gestion quotidienne de la bibliothèque.

1. Philippe d'Othée : un personnage cultivé et influent

L'historiographie n'est guère loquace en ce qui concerne Philippe d'Othée. Une des premières mentions le concernant nous vient de Nicolas Bouxhon, bibliothécaire de Saint-Jacques au XVII^e siècle, qui, dans le catalogue qu'il rédigea vers 1667, rendit hommage à son prédécesseur *qui bibliothecae nostrae multam boni fecit*¹⁷. Au XX^e siècle, les historiens Sylvain Balau et Christine Denoël ont également retracé, dans les grandes lignes, le parcours de cet illustre bibliothécaire¹⁸, démontrant qu'il occupa les fonctions de prieur jusqu'en 1426 au moins¹⁹, et qu'il renonça à cette charge à l'âge de 67 ans. Il œuvra également comme *armarius*, remplissant toutes les tâches que le coutumier du XIII^e siècle, remis à l'honneur au début du XV^e, attribuait alors au chantre²⁰. Comme l'a récemment suggéré Dominique Varry²¹, il n'est pas anodin que les bibliothèques aient été confiées, aux périodes clefs, à

¹⁶*De cantore (...). Tocius scripture, que fit in monasterio, ordinator est, et omnium scriptorum magister atque prouisor ; ipse libros habeat in potestate et custodia sua, et clauem de libraria debet custodire et eam suo tempore aperire. Item ad ipsum pertinet habere cartam, in qua scripti sunt omnes libri, siue de ecclesia, siue de libraria, et cum augmentantur uel minuuntur, scribere uel abradere, huiusmodi cartam debet tradere successori suo et assumere a predecessore, quando assumit officium de nouo. Ipsius est habere curam, quod per se uel per alium, secundum ordinationem prelati, corrigantur in scriptura, in cantu, in punctationibus, accentibus et huiusmodi, et quod reparentur, cooperiantur, ligentur ; et signetur in unoquoque uolumine in tergo cuiusmodi liber uel libri ubi contineantur [sic]. Fratres uero, qui libros deturpauerint uel in eis aliqua propria uoluntate scripserint uel deleuerint uel negligenter tractauerint, debet proclamare. Item cum aliqui libros petunt, debet super hoc memoriale fieri uel pignus interdum accipere, ne contingat eos deperire (VOLK P., *Der Liber Ordinarius...*, aux p. 44-45). Au début du XVIII^e siècle, c'était encore au chantre que revenait la mission de s'occuper de la bibliothèque. C'est ainsi que Philippe Fisen, *religiosus et cantor*, entreprit en 1721 de restaurer la reliure d'une grosse dizaine de manuscrits de Saint-Jacques (cf. par exemple Darmstadt, ULB, Hs. 511, f° 3r : *Hunc librum reliquit d. Philippus Fisen, huius monasterii religiosus et cantor, 1721*).*

¹⁷ Bouxhon, entrée H24.

¹⁸ BALAU S., *La bibliothèque...*, p. 1-61, aux p. 12-14, et DENOËL Ch., *La bibliothèque de l'abbaye Saint-Jacques de Liège*, Université de Liège, 1971 [mémoire inédit], aux p. 76-80.

¹⁹ Le cartulaire de Saint-Laurent le mentionne encore comme *prior* en 1426 (DENOËL Ch., *La bibliothèque*, ... p. 76 et BERLIÈRE U., *Monasticon...*, p. 22, note 3).

²⁰ Cf. *infra*, note 16.

²¹ Auteur d'une enquête sur les bibliothécaires de Saint-Victor durant les XVII^e et XVIII^e siècles : VARRY D., *Être bibliothécaire à Saint-Victor*, dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, t. 17, 2009, p. 257-270.

des moines influents et haut placés dans le *cursus honorum* des offices²². Cela permettait de limiter, en quelque sorte, les conflits d'influences entre le gestionnaire des fonds et l'abbé, et garantissait ainsi une certaine cohérence en matière de politique d'acquisition, dans la droite ligne des idéaux promus par les autorités monastiques. C'est sans doute pour cette raison que le prieur Philippe d'Othée remplit également les fonctions de bibliothécaire à Saint-Jacques à l'époque de la réforme. Homme influent, il jouissait certainement d'une solide réputation, dans le cloître comme en dehors : comment expliquer autrement le fait que Gérard Rondeau, doyen du chapitre cathédral de Saint-Lambert et « cheville ouvrière d'un cénacle d'ascètes et de théologiens liégeois »²³, lui ait dédié un de ses traités sur la messe²⁴ ?

Excepté ces informations, la figure de Philippe d'Othée demeure mal connue, et il faut se pencher sur ses propres notes, qui foisonnent dans les manuscrits conservés, pour en découvrir davantage. On y apprend par exemple que le religieux fut familiarisé très tôt à l'usage de la plume, puisqu'il fut amené, tout jeune moine, à recopier des feuillets sous la houlette du prieur de l'époque, Guillaume de Vottem²⁵. En 1403, il fut nommé prieur, ainsi qu'il l'indique lui-même dans un manuscrit aujourd'hui conservé à Maynooth²⁶. Il était également gestionnaire de la bibliothèque, et se distingua dans cette fonction par son érudition, attribuant titres et auteurs aux œuvres anonymes des *codices*, ou signalant, dans les marges, les différences observées entre plusieurs copies d'un même texte²⁷. Cette culture des lettres allait de pair avec une bonne connaissance des événements de son temps : Philippe d'Othée est en effet à l'origine d'au moins quatre notices historiques et annalistiques, plus ou moins développées²⁸, dans lesquelles il rapporte notamment la visite de l'empereur « Venceslas » à Liège (1416)²⁹, la réhabilitation de deux bourgmestres liégeois (1417)³⁰, ou encore la mort de personnages

²² *Ibidem*, p. 259 et p. 269.

²³ STIENNON J., *Introduction à l'étude des scriptoria des Croisiers de Liège et de Huy au XV^e siècle*, dans *Les manuscrits des croisiers de Huy, Liège et Cuyk au XV^e siècle*, Liège, 1951, p. 25-53, aux p. 51-52.

²⁴ BALAU S., *La bibliothèque...*, p. 17.

²⁵ *Frater Philippus de Otey, monachus huius monasterii, in iuuentute scripsit hec quinque folia precedentia, et habentur in libris dompni Wilhelmi de Votemia, quondam prioris huius loci* (Bruxelles, KBR, II 1159, f° 57v).

²⁶ Maynooth, Russel Library, RB 45, au f° 159r : *Hunc librum emit nonnus Philippus de Othey, prior huius loci, anno domini M° CCCC° XII°, (...) anno prioratus sui nono.*

²⁷ Cf. *infra* « L'aide au lecteur ».

²⁸ La plus courte tient en deux lignes, tandis que la plus longue s'étend sur un feuillet et demi.

²⁹ Darmstadt, ULB, Hs. 14, f° 74-75. Ici, les connaissances politiques de Philippe d'Othée doivent toutefois être nuancées : il confond en effet « l'empereur Venceslas » avec son demi-frère et rival Sigismond, roi d'Allemagne et de Hongrie, dont l'entrée à Liège en la veille de Noël 1416 est bien attestée (KUPPER J.-L., *Empire et Bourgogne : le séjour à Liège du roi des Romains Sigismond (décembre 1416-janvier 1417)*, dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 149/2, 2005, p. 457-477).

³⁰ Darmstadt, ULB, Hs. 312, sur le f° de garde. (...) 1417, *quo anno, tercia dominica Quadragesime, fuerunt duo magistri in ciuitate Leodiensis ordinati, ut prius erant ante bellum, quod fuit in Othey*. Cette brève notice fait très certainement référence au diplôme de Sigismond [26 mars 1417], par lequel ce dernier annula les effets de la Sentence de Lille proclamée le 24 octobre 1408, qui, à la suite de la bataille d'Othée, avait entériné la suppression des institutions communales et des privilèges de la Cité liégeoise. Ce faisant, Sigismond restaurait les « libertés,

importants, tels le comte Guillaume II de Namur (1418)³¹ ou le roi Henri V d'Angleterre (1422)³². Soucieux de l'actualité, le prieur se voulait également pieux : ses notes dévoilent en filigrane sa vision de la communauté idéale, formée de moines *devoti et studiosi*³³. Mais c'est essentiellement le « métier » de bibliothécaire à Saint-Jacques qu'elles éclairent d'un jour nouveau.

2. L'enrichissement du fonds

La première tâche du bibliothécaire de Saint-Jacques était donc de subvenir aux besoins culturels de la communauté. Sous l'abbé Renier de Sainte-Marguerite, le fonds manuscrit continua son développement et s'enrichit d'ouvrages à la typologie variée. Il est certain que le *scriptorium* fut sollicité à cette époque – et même un peu plus tôt d'ailleurs – pour répondre à la demande, et il est probable que Philippe d'Othée ait joué un rôle clef dans la gestion et l'organisation de ce dernier³⁴. C'est ce qu'attestent les colophons émanant de moines liégeois tels Philippe d'Othée lui-même, le prieur Guillaume de Vottem (1394-1403), Jacques Cylar de Huy (début XV^e siècle ?)³⁵, Arnold de Momale (ca. 1420), Gérard Pangnecheal (1422) ou encore le très prolifique Corneille de Zantfliet (avant 1444)³⁶, qui s'illustrèrent tant par la composition d'œuvres originales³⁷ que par la copie de manuscrits, essentiellement théologiques. Parmi ceux-ci, il faut souligner la part importante accordée aux auteurs contemporains liés à la *Devotio moderna* : on recopiait, par exemple, les traités dévots de Gérard Zerbold de Zutphen (Darmstadt, ULB, Hs. 15), les œuvres théologiques et morales de Jean Gerson (Bruxelles, KBR, 19593-96 [VDG 1685]) et de Nicolas de Clamanges (Bruxelles, KBR, 2590-2602 [VDG 1677]), les lettres de Jean de Schoonhoven (Darmstadt, ULB, Hs. 434 et Hs. 681), ou encore des

droits, possessions, héritages, honneurs et coutumes » qui avaient été confisqués aux opposants de Jean de Bavière et de Jean sans Peur après cette bataille. C'est à cette occasion que la bourgmaîtrise et autres institutions communales furent rétablies à Liège (*Ibidem*, p. 460-461 et XHAYET G., *Réseaux de pouvoir et solidarités de parti à Liège au Moyen Âge (1250-1468)*, Genève, 1997, p. 348 et 464).

³¹ Darmstadt, ULB, Hs. 15, sur le f° de garde.

³² Darmstadt, ULB, Hs. 331, f° 207v.

³³ Darmstadt, ULB, Hs. 315, f° 487r : *Orate pro me, studiosi et deuoti fratres*.

³⁴ Les sources le dépeignent en tout cas comme responsable d'un petit atelier de reliure local, que l'on devine lié au *scriptorium* (cf. *infra*, « La gestion du fonds et l'entretien des volumes »).

³⁵ Cf. note 10

³⁶ À ce sujet, voir BALAU S., *La bibliothèque...*, p. 9, 19-21, qui mentionne également deux autres copistes anonymes œuvrant à cette époque.

³⁷ Ainsi, Guillaume de Vottem composa, vers 1394-1403, une glose sur les Épîtres de saint Paul, un traité de morale, un recueil de passages d'auteurs sur des questions de morale (cf. PAQUOT, p. 94, n° 253), deux chroniques, ainsi qu'un *Florilegium* (Darmstadt, ULB, Hs. 815). Quelques années plus tard, le frère Arnold de Momale, ex-chanoine de Saint-Lambert, écrivit deux traités d'ascétisme, tandis que Corneille de Zantfliet composa un traité sur la réforme des moines, une importante chronique (BALAU S., *La bibliothèque...*, p. 9-10 et 19-21) et deux opuscules ayant pu servir à la réforme de Florennes : une vie latine de saint Maur, second saint patron du monastère, et une prière *Pro ecclesia Florinensium* (REYNHOUT L., *L'étonnante histoire d'un «fantôme» littéraire : Corneille de Liège, auteur de la Vita beati Mauri [BHL 5784]*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 81/4, 2003, p. 1083-1107).

meditationes et tractatus devoti (Bruxelles, KBR, II 2689 [VDG 2132]) dont la présence dans la bibliothèque conventuelle témoigne du souci de se pourvoir en textes novateurs contemporains, que l'on ne trouvait guère sur le marché de l'occasion³⁸.

Mais le bon fonctionnement du *scriptorium* en ce début du XV^e siècle n'empêcha pas l'abbaye de se procurer des volumes de seconde main : à ce stade de l'enquête, 20 volumes sont concernés par ce type d'acquisition³⁹, et les mentions d'achat qui subsistent émanent toutes de la main de Philippe d'Othée. Ses notes, adossées en tête ou en queue de ses nombreux achats et composées, pour certaines, à la première personne⁴⁰, ne laissent planer aucun doute sur l'identité de l'acheteur et prouvent qu'il était, en quelque sorte, le « responsable des achats littéraires » de l'abbaye. À ce titre, il a contribué à l'enrichissement de la bibliothèque, qu'il dota d'ouvrages extrêmement variés, sans que l'on puisse dégager une chronologie révélatrice de l'évolution de ses centres d'intérêts. C'est ainsi que d'incontournables commentaires bibliques (tels un *Exodus Glossatus* ou la *Postilla in Isaiam* d'Hugues de Saint-Cher), textes canoniques (*Décret* de Gratien, un exemplaire des *Décrétales* suivis des *Novelles* d'Innocent IV), homilétiques (comme les *Sermones vulgares* de Jacques de Vitry), ascétiques (tel le fameux *Diadema Monachorum* de Smaragde de Saint-Mihiel) et scolastiques (*expositiones*, *quaestiones* et *sententiae* de Nicolas Oresme, Jean Buridan et Jean de Wesel notamment) firent leur entrée dans la bibliothèque conventuelle, tout comme d'autres ouvrages moins répandus, à l'instar des *Acta synodi Remensis ad Sanctum Basolum* de Gerbert d'Aurillac ou d'un formulaire de lettres papales relatives à Marguerite de Flandre et de Hainaut (1202-1280). Il semble également que le prieur ait eu un avis bien tranché sur la question de l'utilité - ou non ! - des textes destinés à ses frères. Ainsi, rédigeant la table des matières du codex Darmstadt, ULB, Hs. 2769, il a indiqué ne pas y avoir intégré

³⁸ Si tous ces manuscrits ne sont pas pourvus de colophons, l'hypothèse d'une production « maison » peut néanmoins être avancée à la lumière des indices suivants : d'une part, la datation des *codices* est clairement contemporaine des œuvres transcrites, ce qui exclut l'idée de copies anciennes que l'on aurait pu léguer ou revendre ; d'autre part, et dans le même ordre d'idée, ces volumes sont exempts de mentions d'achat et d'ex-dono, pourtant largement signalés par ailleurs. Enfin, la présence d'autres manuscrits contemporains, exécutés par des moines de l'abbaye, prouve que le *scriptorium* de Saint-Jacques fonctionnait bel et bien à cette époque.

³⁹ Il s'agit des manuscrits suivants : Bruxelles, KBR, 8883-94 (VDG 3219) ; Cambridge, Houghton Library, MS Riant 35 ; Darmstadt, ULB, Hs. 14, 312, 315, 331, 511, 516, [732], 736, 753, 2197 ; Gand, UL, BHSL, Hs. 1086 ; Leyde, BPL 191 D, f. 65-164 (CCB, n° 2598), Liège, Grand Séminaire, 6A13 ; Maynooth, Russel Library, RB 45 et [47], La Haye, Rijksmuseum Meermann-Westreenianum, 10D13 et Turin, R.L., Varia 121 (CCB, n° 2644). D'après le CCB, le manuscrit Vatican, Bibliotheca Apostolica Vaticana, Vat. Lat. 10140 (CCB, n° 2649) devrait être ajouté à cette liste. Les références entre crochets renvoient aux manuscrits dépourvus de mentions d'achat en bonne et due forme, mais que d'autres indices renseignent comme tels.

⁴⁰ C'est le cas des manuscrits Darmstadt, ULB, Hs. 14, 312 et 315. Au f° 487r de ce dernier, on lit par exemple : *Hanc postillam (...) ego, nonnus Philippus de Othey, (...), emi VIII floren.*

un opusculé relatif à la juridiction contentieuse⁴¹ jugé « peu utile » (*paruum utilia*) aux moines⁴², démontrant par là son souci d'offrir à ses confrères des lectures qu'il estimait adaptées à leur état et à leurs besoins.

Enfin, le début du XV^e siècle fut pour l'abbaye une période propice aux legs et donations, dont elle put bénéficier par son insertion dans un réseau opportun⁴³. On sait que l'abbé Renier de Sainte-Marguerite, comme Philippe d'Othée d'ailleurs, fréquenta une cohorte d'intellectuels liégeois dont les legs en faveurs de l'abbaye sont bien attestés. Encore une fois, le prieur Philippe se révèle l'indispensable main par laquelle bon nombre de ces donateurs sont connus aujourd'hui, à travers les mentions de legs qu'il apposa sur la page de garde des ouvrages concernés. Ainsi, Guillaume de Momale, chanoine de Saint-Lambert (en 1415)⁴⁴, Pierre Piresceal, doyen de Huy (en 1403 ou 1418 ?)⁴⁵, l'évêque Jean de Wallenrode (en 1418-1419)⁴⁶, Jean Gosuin (1419)⁴⁷, le prêtre Jean « Ascension » (1421)⁴⁸, Jean d'Othée, chanoine de Sainte-Croix (1423)⁴⁹, ou encore Jean de Strael, chanoine de Saint-

⁴¹ Dépourvu de titre, il est répertorié sous la mention « *de contestatione litis et aliis formalitatibus iuris* » dans le catalogue de Bouxhon (E98).

⁴² *Ista tria folia non intyulau in repertorio quia iudicau paruum utilia monachis* (Darmstadt, ULB, Hs. 2769, f° 227r).

⁴³ Sur la base des manuscrits conservés et des notes issues des catalogues anciens, Ch. Denoël avait dénombré, en 1971, 26 donateurs, grâce auxquels la bibliothèque s'est enrichie de 52 manuscrits tout au long du Moyen Âge. La majorité d'entre eux ont été légués sous l'abbatit de Renier de Sainte-Marguerite (DENOËL Ch., *La bibliothèque...*, p. 108-123). La note 9 du présent article reprend la liste des donations attestées à cette époque.

⁴⁴ Bruxelles, KBR, 21826 et Berlin, SB, Ms. theol. lat. fol. 528.

⁴⁵ Ces legs concernent les manuscrits Bruxelles, KBR, 19982-87 ; Darmstadt, ULB, Hs. 318, 502, 739, 747, 789, 1411 ; et Leyde, UL, BPL 217. La confusion règne autour de l'identité de ce Piresceal, que Philippe d'Othée prénomme *Petrus Piresceal* ou *Prisseal* (cf. Darmstadt, ULB, Hs. 318, 502, 747 ou 1411). S. Balau et E. Schoolmeesters l'identifient à Jean de Piresceal, doyen de Huy entre 1400 et 1418 (BALAU S., *La bibliothèque...*, p. 15 ; SCHOOLMEESTERS E., *Liste des prévôts de la collégiale de Notre-Dame à Huy*, dans *Leodium*, t. 6, p. 90-97 et 179, aux p. 92 et 179). Plus tard, Balau toujours évoque un certain Pierre Pierseal, chanoine de Sainte-Croix puis doyen de Huy, qui serait mort en 1403 (BALAU S., *Chroniques liégeoises*, t. 1, Bruxelles, 1913, p. 150-151). C'est également l'hypothèse que reprendra L.-F. Genicot, en se fondant entre autres sur l'obituaire de la collégiale de Huy (GENICOT L.-F., *Les chanoines et le recrutement du chapitre de Huy pendant le Moyen Âge*, dans *Annales du cercle hutois des sciences et beaux-arts*, t. 27/2, 1963/64, p. 1-99, aux p. 15, 42 et 68). Christine Renardy et Joseph Deckers, qui ont édité ledit obituaire, mentionnent quant à eux un certain Pierre Pisteal, doyen de Huy entre 1400 et 1418, qui ne fait manifestement qu'un avec le Pierre/Jean Piresceal/Pierseal identifié par leurs prédécesseurs (RENARDY Ch. et DECKERS J., *L'obituaire de la Collégiale Notre-Dame à Huy*, Bruxelles, 1975, p. 117). Au vu de ces informations, nous pouvons exclure l'hypothèse de Jean Châtillon, pour qui Pierre Piresceal, doyen de Huy mort en 1452, aurait reçu de ses confrères un manuscrit de Saint-Jacques (Leyde, UL, BPL 217). Cf. CHÂTILLON J., *Le De duodecim patriarchis ou Benjamin minor de Richard de Saint-Victor. Description et essai de classification des manuscrits*, dans *Revue d'histoire des textes*, t. 21, 1991, p. 159-236, à la p. 194).

⁴⁶ Maynooth, Russel Library, RB 16.

⁴⁷ Liège, UL, 577. Un certain Gosuin, chapelain de la collégiale de Saint-Jean à Liège, légua 20 ans plus tard un manuscrit aux Croisiers de Liège (Liège, UL, 328 : *Hunc librum sermonum dedit dominus ac magister Gosuinus filius Gosuini apothecarii, capitularius Sancti Johannis in insula Leodii, fratribus cruciferis Leodiensibus anno Domini 1439*), mais rien n'indique qu'il s'agit du personnage qui nous intéresse ici.

⁴⁸ Bruxelles, KBR, 12065-68.

⁴⁹ Darmstadt, ULB, Hs. 1945.

Lambert (1423)⁵⁰, apparaissent, grâce à Philippe d'Othée, comme les généreux donateurs qui enrichirent la bibliothèque au début du XV^e siècle⁵¹.

3. L'aide au lecteur

Soucieux d'enrichir la bibliothèque conventuelle, Philippe d'Othée s'employa également à garantir un accès optimal aux textes qui s'y trouvaient rassemblés. Pour ce faire, le religieux intervint fréquemment au sein des manuscrits, s'armant de sa plume pour folioter les volumes, diviser les textes en chapitres ou dresser les tables des matières des volumes composites. Transcrites le plus souvent sur l'un des feuillets de garde⁵², les six tables découvertes jusqu'ici interpellent par l'application et le sérieux dont elles ont fait l'objet⁵³ : elles sont en effet extrêmement précises, et recensent parfois plus de trente auteurs et titres, en y incluant les opuscules de deux ou trois feuillets seulement. À titre d'exemple, je signalerai le manuscrit Darmstadt, ULB, Hs. 697, dans lequel une petite œuvre de Sénèque, couvrant trois feuillets d'un quaternion vierge, se trouve mentionnée au même titre que les ouvrages principaux du volume : *Liber monasterii Sancti Iacobi Leodiensis, cuius titulus talis est : Reynerus de Sancto Trudone super Boetium de consolatione. Sed primo habetur Seneca de remediis fortuitorum. Item XII gradus abusioinum seculi secundum Cyprianum. Item Reynerus de Sancto Trudone super Boetium de consolatione. Item quaestiones cum expositione textus librorum phisicorum a magistro Johanne Brassator, sed deest sextus liber.*

Comme le montre déjà le passage qui vient d'être cité, ces tables étaient également l'occasion, pour Philippe d'Othée, de signaler les lacunes et défauts d'attribution qu'il constatait dans tel ou tel exemplaire. Un bel exemple de ce travail minutieux réside dans ce recueil de textes scolastiques, assez défectueux, conservé à Darmstadt (ULB, Hs. 2197). Dans sa table comportant seize titres, rédigée sur l'un des feuillets de garde, le prieur a signalé à plusieurs reprises la présence de textes lacunaires, et tenté d'identifier les auteurs des textes anonymes : *Liber monasterii Sancti Iacobi Leodiensis, in quo continentur ista : primo, sententia super de generatione et corruptione, sed est incompleta. (...) Item,*

⁵⁰ Darmstadt, ULB, Hs. 1955.

⁵¹ D'autres sources, pour la plupart reprises dans BALAU S., *La bibliothèque...*, mentionnent également les legs de Léonard Tihu (ou Le Maire), chanoine de Saint-Pierre, en 1407 (*Bouxhon*, I8). Au sujet de ce chanoine, voir PONCELET É., *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Pierre à Liège*, Bruxelles, 1906, p. XIII et LXXXVII), du prêtre Nicolas de Saint-Pholien (en 1411), de Michel de Tilia, chapelain de Jean de Bavière, en 1414 (*Bouxhon*, E33), du vice-chancelier de l'université de Cologne Heimeric de Campo (*Bouxhon*, H82), et de Gilles Vinalmont, doyen de Saint-Denis, en 1417 (BALAU S., *La bibliothèque...* p. 15).

⁵² Seule exception, le manuscrit Darmstadt, ULB, Hs. 697 : la table prend place dans la marge de tête du premier feuillet du volume.

⁵³ Ces tables concernent les manuscrits Darmstadt, ULB, Hs. 15, 510, 516, 697, 2197 et 2769. Dans les faits, elles étaient sans aucun doute bien plus nombreuses, mais ont probablement disparu avec les pages de garde lorsque les reliures furent restaurées.

*quaestiones de generatione et corruptione ; nota, puto quod sint a Nicholao de Oresme Normanno*⁵⁴, *sed deest prima quaestio, et non sunt complete, etc.* Il a ensuite réécrit et complété ces remarques, au gré des pages, s'appliquant à détailler les défauts qu'il avait pu constater, comme le caractère incomplet d'un texte ou l'interversion malheureuse de feuillets⁵⁵. Les manuscrits ULB, Hs. 516 et 2197, recueils de textes scolastiques conservés à Darmstadt, vont dans le même sens : à côté des lacunes constatées, Philippe d'Othée s'est aussi efforcé d'identifier avec précision la nature des passages manquants⁵⁶ – spécifiant même, pour l'un d'entre eux, la place que prendrait sa réinsertion dans les colonnes restées vierges du manuscrit défectueux⁵⁷ –, et a relevé quelques défauts de transcription, parmi lesquels la répétition injustifiée du texte sur deux feuillets successifs⁵⁸. Notons enfin qu'il signale aux lecteurs, par le biais d'annotations marginales, les divergences d'agencement constatées entre plusieurs exemplaires d'un même texte⁵⁹.

De nombreux autres exemples témoignent de son souci de rendre les *codices* accessibles à ses confrères, en particulier lorsque la vétusté des copies anciennes, que l'abbaye possédait depuis longtemps, risquait de faire obstacle à la compréhension des textes. Le manuscrit Darmstadt, ULB, Hs. 1489 constitue à cet égard un témoin éloquent. Composé de deux unités codicologiques dont l'une date du IX^e siècle, il présente de nombreuses interventions du prieur. Aux f^o 61r et 63r, ce dernier a notamment réécrit les titres transcrits en lettres capitulaires, tombées en désuétude en cette fin du Moyen Âge. De même, il s'est attelé à scinder, d'un trait de plume, différents mots accolés entre eux selon l'usage de l'époque, les réécrivant parfois dans les marges en y intégrant la scission familière à ses contemporains. Il a également retranscrit les passages abîmés par le temps et divisé le texte en chapitres, de manière à en rendre la structure apparente. Enfin, il reste à mentionner cette notice assez singulière, malheureusement fort endommagée, rédigée sur la page de garde d'une concordance

⁵⁴ Nicole Oresme est effectivement à l'origine de *Quaestiones libri de generatione et corruptione*. Cela étant, les connaissances littéraires de Philippe d'Othée n'étaient pas infaillibles, comme en témoigne le manuscrit Darmstadt, ULB, Hs. 516 : alors qu'il en avait attribué deux textes à Jean Buridan (cf. f^o 168r : *Sententia libri de anima. Nota, puto quod sint a Buridano* et f^o 184r : *Quaestiones libri de anima. Nota quod puto quod sint a Buridano*), une étude a récemment prouvé que ces derniers ont en fait été composés par Nicole Oresme (PATAR B., *Nicolae Oresme. Expositio et quaestiones in Aristotelis de anima*, Louvain-la-Neuve, 1995, p. 61-62, 82-83, 101-102).

⁵⁵ Voir par exemple le manuscrit Darmstadt, ULB, Hs. 15, f^o 407r : *Puto quod istae questiones de libro Physiognomiae supra positae sint. Iste liber fuit male ligatus.*

⁵⁶ Darmstadt, ULB, Hs. 516, p. ex. au f^o 33r : *Questiones libri Methaphysicae (...). Sed deest sexta decima quaestio primi libri. Et de quarto libro desunt quaestiones ab tertia quaestione usque ad tertiam decimam quaestionem. Et desunt quaestiones libri tertii decimi et quarti decimi.*

⁵⁷ Darmstadt, ULB, Hs. 516, f^o 181r : *Illud quod hic deficit posset scribi in isto spacio et bene staret.*

⁵⁸ Darmstadt, ULB, Hs. 2197, f^o 80r : *Istud folium est idem quod precedens.*

⁵⁹ Le manuscrit Darmstadt, ULB, Hs. 1955, qui contient un exemplaire de l'Évangile de saint Matthieu avec glose ordinaire, comporte une dizaine d'exemples de ce travail de comparaison. Au f^o 90v, on lit par exemple : *Iste sermo et VI sequentes ponuntur, in alio libro, post sermones de sancto Thoma apostolo.* De même, au f^o 107v : *Iste sermo non habetur in alio libro.* Ou encore, au f^o 110v : *Iste sermo et alii sequentes habentur, in alio libro, post sermonem in die Pentecostes.*

biblique (Darmstadt, ULB, Hs. 510, f° 1r-44r) : en une demi-page, Philippe d'Othée y explique le fonctionnement de ladite concordance, fondée sur un système complexe de renvoi aux lettres de l'alphabet⁶⁰.

4. La gestion des fonds et l'entretien des volumes

Le bibliothécaire fut également attentif à la bonne conservation des volumes. Soucieux des ouvrages qui aboutissaient sous sa garde en ce début du XV^e siècle, Philippe d'Othée les dota d'ex-libris, parfois accompagnés d'un titre et d'une table des matières. Une mission, d'ailleurs, dont il s'acquitta également auprès des manuscrits plus anciens, dont un grand nombre comporte encore des marques de son intervention⁶¹. Plus largement, le religieux connaissait la collection primitive au point d'identifier, parmi les nouvelles acquisitions, les textes que l'abbaye possédait déjà. Ainsi, dans une note qu'il rédigea sur la page de garde d'un manuscrit fraîchement légué, le bibliothécaire a précisé que le texte concerné – un commentaire des psaumes attribué à Bède le Vénérable – figurait déjà parmi les collections de l'abbaye du temps de son premier abbé, Olbert⁶². Cela signifie-t-il qu'il disposait d'un catalogue bien organisé, qui lui permettait de cerner d'un rapide coup d'œil l'état des collections antérieures ? C'est tout à fait vraisemblable, étant donné l'obligation faite au chantre, d'après le coutumier, de tenir à jour la liste des ouvrages acquis par l'abbaye ou radiés de la bibliothèque. Le catalogue de Bouxhon, réalisé ca. 1667, mentionne en tout cas ce qui pourrait être un répertoire de ce type sous la cote G4 : *Plenaria Sancti Iacobi bibliotheca a D. abbate Olberto, composita etc., et post talem indicem sequitur aliquis sermo incompletus de Epiphania*⁶³. Quoi qu'il en soit, sa bonne connaissance du fond primitif, ainsi que son recours aux catalogues anciens, ont pu aider Philippe d'Othée à élaborer une stratégie d'achat et à définir les ouvrages à acquérir en priorité.

⁶⁰ Cette notice explicative est éditée dans FALMAGNE Th., *Un texte en contexte : les Flores paradisi et le milieu culturel de Villers-en-Brabant dans la première moitié du 13^e siècle*, Turnhout, 2001, p. 210-211 (Instrumenta patristica et mediaevalia, 39).

⁶¹ Sur les 17 volumes antérieurs au XIV^e siècles conservés à la KBR, sept ont conservé leur renforcement de couverture ancien, dont cinq sont porteurs d'un ex-libris, d'un titre, d'une table et/ou d'un ex-dono de Philippe d'Othée (Bruxelles, KBR, 12115 ; 12131-50 [VDG 2156] ; 19610 [VDG 1612] ; 19982-87 [VDG 613] et II 649 [VDG 1895]). Un sixième ex-libris, de sa main également, a été relevé en tête de texte (Bruxelles, KBR, 12014-41 [VDG 1387]). Les différences de module, d'encre et parfois de formule (*Sancti Iacobi Leodiensis* ou *in insula Leodiensis*) que l'on constate entre ces différents manuscrits laissent penser que Philippe d'Othée a œuvré sur une période assez longue, et permettent d'exclure l'idée d'une unique et vaste campagne de récolement.

⁶² Darmstadt, ULB, Hs. 789 : *Nota quod ista glossa psalterii erat in hoc monasterio temporibus dompni Olberti, primi abbatis huius monasterii*. Peut-être Philippe d'Othée se trompe-t-il cependant : certains chercheurs ont en effet identifié ce pseudo-Bède avec Manegold de Lautenbach (ca. 1030-1103), un auteur légèrement postérieur à l'abbé Olbert, mais cela rendrait impossible la conservation de ce manuscrit à Saint-Jacques à l'époque du premier abbé (cf. STAUB K.-H. et KNAUS H., *Bibelhandschriften. Ältere theologische texte*, Wiesbaden, 1979, p. 198-200 [Die Handschriften der Hessischen Landes- und Hochschulbibliothek Darmstadt, n° 4]).

⁶³ Bouxhon, f° 99v, entrée G4, qui correspond à un manuscrit non encore retrouvé aujourd'hui. C'est sur cette note que se fonde Christine Denoël pour postuler l'existence d'un catalogue au temps d'Olbert (DENOËL Ch., *Le fonds des manuscrits...*, I, p. 156).

Enfin, les notes du religieux montrent qu'il devait également diriger un petit atelier de reliure local, auquel il renvoyait les manuscrits abimés ou gâtés par le temps⁶⁴. Sous sa houlette et conformément aux prescriptions du *Liber ordinarius*, plusieurs d'entre eux furent ainsi réparés et sauvés de la déréliction par les « moines relieurs », parmi lesquels le prieur nommé Pierre de Wink (1407)⁶⁵, Jean de Hodeige (1418)⁶⁶ et Arnold de Diest (1424)⁶⁷.

5. Fonctionnement de la bibliothèque et circulation des manuscrits

Grâce aux annotations laissées par Philippe d'Othée sur les manuscrits, le profil du bibliothécaire de Saint-Jacques, de même que ses missions, se dessinent avec une relative précision. La gestion quotidienne de la bibliothèque demeure quant à elle plus difficile à cerner, dans la mesure où les archives médiévales ont presque toutes disparu.

La compréhension du système médiéval de classement est la première à souffrir de cette carence. En effet, les cotes apposées sur les manuscrits subsistants datent toutes du XVI^e ou du XVII^e siècle⁶⁸, et les catalogues conservés sont eux aussi plus récents⁶⁹. Il semble malgré tout que pareil outil ait dû exister à l'époque qui nous intéresse, puisque le coutumier du XIII^e siècle rappelle l'importance d'une constante mise à jour de la « liste de livres » de l'abbaye (= *carta*), que les bibliothécaires successifs devaient se transmettre⁷⁰. L'utilisation d'un tel catalogue est d'ailleurs attestée par une note que Philippe d'Othée a transcrite dans un exemplaire du *Compendium de negocio naturali* d'Albert le Grand (plus connu aujourd'hui sous le nom de *Philosophia pauperum*), daté du début du XIV^e siècle et

⁶⁴ *Ego (...) feci hic ligari* (Darmstadt, ULB, Hs. 312, feuillet de garde). Seules trois indications (cf. notes 65, 66 et 67) témoignent de ces remises en état, mais on peut supposer que les volumes restaurés sous l'impulsion de Philippe d'Othée ont été plus nombreux. Son rôle dans cette entreprise de restauration reste néanmoins difficilement mesurable, dans la mesure où les mentions de réparations trouvent place sur les feuillets de garde, dont on a déjà souligné le caractère ô combien éphémère...

⁶⁵ *Hunc librum emit nonnus Philippus de Otheyo, prior huius loci. Et frater Petrus de Winc ligauit, anno Domini M°CC°CC° (sic) VII°*. *Orate pro ipsis* (Darmstadt, ULB, Hs. 516, f° de garde).

⁶⁶ *Hunc librum ligauit nonnus Iohannes de Hodegia, monachus Sancti Iacobi, anno Domini M°CCCC° XVIII°* (Darmstadt, ULB, Hs. 15, f° de garde).

⁶⁷ *Hanc summam Astensem emit nonnus Philippus de Othey, prior Sancti Iacobi Leodiensis, et folia cum essent lacerata et aduincem disiuncta et plura deessent, fecit reparari et ligari anno Domini M°CCCC° XX° quarto ligauitque eam nonnus Arnoldus de Dist, monachus Sancti Iacobi. Orate pro ipsis* (Gand, UL, BHSL, Hs. 1086, f° 445r).

⁶⁸ Les cotes relevées sur les manuscrits de Saint-Jacques, constituées d'une lettre – désignant la thématique de l'ouvrage – et d'un chiffre, sont doubles. Les plus anciennes, biffées, correspondent au numéro du manuscrit tel que référencé dans le catalogue de Nicolas Bouxhon (ca. 1667). Les plus récentes, non biffées et donc certainement postérieures, pourraient concorder avec l'un des trois catalogues modernes disparus (cf. *infra*, note 69).

⁶⁹ Sur les huit catalogues anciens dont les sources font état, quatre ont été conservés. Il s'agit des inventaires d'Eustache de Streax (1589, conservé à Bruxelles, KBR, 13994), de Nicolas Bouxhon (1667, conservé à Bruxelles, KBR, 13993) et de Basile Ernotte (1731, conservé à Liège, UB, 1432), ainsi que de plusieurs exemplaires du catalogue de vente de 1788, réalisé par J.-N. Paquot. Au sujet de ces inventaires, on lira MORTIAUX-DENOËL Ch. et GUILLAUME E., *Le fonds des manuscrits...*, 1, p. 154-191, qui les décrit sommairement.

⁷⁰ Cf. note 16.

conservé à Paris : *nota de auctore istius compendii in repertorio librorum librerie nostre*⁷¹. En signalant qu'une notice au sujet de l'auteur du *Compendium* figurait dans le catalogue (*in repertorio*) de la bibliothèque du monastère (*librerie nostre*), l'*armarius* révèle avec certitude l'existence d'une bibliothèque et d'un catalogue à Saint-Jacques en ce début du XV^e siècle.

Concernant l'ouverture de la bibliothèque liégeoise à un public extérieur et les modalités d'accès à la collection de livres, les notes de Philippe d'Othée ne sont guère éclairantes. Du reste, l'obligation faite au chantre, dans le *Liber ordinarius*, de gérer les prêts, ne précise pas si ceux-ci s'appliquaient aux moines ou à un public extérieur au cloître⁷². C'est un manuscrit de Saint-Laurent de Liège, abbaye voisine de celle de Saint-Jacques, qui lève le voile sur les pratiques qui devaient y avoir cours alors. Sans mention de date mais d'une écriture clairement tardo-médiévale, le *codex* Bruxelles, KBR, 10162-66 comporte une note indiquant qu'il fut copié sur base d'un exemplaire défectueux conservé à Saint-Jacques : *Si hic est defectus nescio, quia libro ex quo scripsi (de S. Iacobo) adhuc maius et spacium derelictum*⁷³. Par ailleurs, l'ouverture de la bibliothèque à des lecteurs « extérieurs » devait certainement être tolérée à l'époque : dans la seconde moitié du siècle, en tout cas, le bibliothécaire de Saint-Laurent, Adrien d'Oudenbosch, expliquait avoir décousu 23 feuillets de son exemplaire de la *Chronique liégeoise* de Jean de Stavelot, afin que les épisodes moins élogieux relatifs aux abbés de Saint-Laurent ne puissent être lus par les *extraneos*⁷⁴. Quant à Philippe d'Othée, il indique avoir pu consulter, chez les chanoines réguliers de Saint-Gilles de Liège, un exemplaire des *Sermones* de Jean Algrin d'Abbeville, semblable à celui qui l'occupait alors – par la pose d'un ex-libris et la confection d'une table des matières – à Saint-Jacques⁷⁵. De même, il évoque l'existence, chez les cisterciens du Val-Saint-Lambert, d'un écrit très semblable à l'exemplaire des *Flores Paradisi* qui fut copié à Saint-Jacques au début du XV^e siècle⁷⁶. C'est donc que les fonds devaient être ouverts à un public extérieur

⁷¹ Paris, BNF, N. acq. lat., 157, f° 78r.

⁷² Cf. note 16.

⁷³ Bruxelles, KBR, 10162-66, f° 60r.

⁷⁴ *Item unum tractatum de fundacione et processu huius monasterii et abbatibus eius, qui superius in hoc uolumine fuerat ligatus folio LXXXIII^o ; sed quia non expedit ea que ibi habentur extraneos scire feci eum per se poni* (Bruxelles, KBR, 10457-62, au fol. 164v). Effectivement, il manque 23 feuillets entre les fol. LXXXIII et CVII de ce même manuscrit (= foliotation moderne 86-87). Le dernier paragraphe du fol. 86v, qui devait introduire le chapitre litigieux, est quant à lui caviardé à l'encre noire (TERLINDEN É., *Réformes, scriptoria et bibliothèques au bas Moyen Âge : le cas de Saint-Laurent de Liège*, dans HERMAND X., RENARD É. & VAN HOOREBEECK C. [dir.], *Lecteurs, lectures et groupes sociaux au Moyen Âge. Actes de la journée d'étude organisée par le Centre de recherche « Pratiques médiévales de l'écrit » (PraME) de l'Université de Namur et le Département des Manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 18 mars 2010*, Turnhout, 2014), p. 79-121, à la p. 86 [Texte, Codex et Contexte, 17]).

⁷⁵ *Expliciunt sermones magistri Johannes de Abbatis Villa supra epistolas dominicales et euuangelia totius anni. Nota quod anno domini M^o CCCC^o VII^o, die sancti Huberti confessoris, inueni, inter libros priori Sancti Egidii in [.....], sermones similes istis in quibusque habebatur quod erant a Johannes de Abbatis Villa* (Bruxelles, KBR, II 649, f° 147v).

⁷⁶ Bruxelles, KBR, 21205-09, f. 148r: *Nota quod est liber quidam cuius titulus est Flores Paradysi, et habetur in monasterio Vallis Sancti Lamberti ordinis Cysterciensis prope Leodium, et puto quod isti flosculi non sunt excepti*

au cloître ou que des volumes de ces différentes communautés pouvaient être, selon des modalités qui nous échappent encore, prêtés *extra muros*. La bonne connaissance qu'avait Philippe d'Othée des collections voisines, ainsi que les relations qu'il a dû entretenir, *de facto*, avec d'autres *armarius*, ont-elles aidé le prieur dans sa recherche de manuscrits, lorsque le monastère se tourna vers le marché de l'occasion ? Ce qui est sûr, c'est que des manuscrits ont dû circuler entre les abbayes au cours du XV^e siècle. Cela fut indubitablement le cas à Saint-Jacques, d'où des *codices* furent prêtés à l'extérieur pour promouvoir la réforme – à l'instar de son fameux coutumier, dont on trouve des copies dans quatre abbayes voisines⁷⁷. L'exemple de manuscrits de Saint-Mathias à Trèves, dont certains quittèrent l'abbaye rhénane pour aboutir à Saint-Jacques⁷⁸, montre que ces échanges n'étaient pas à sens unique, mais contribuaient à une entreprise efficace d'enrichissement mutuel.

Lors de la réforme de Saint-Jacques, au début du XV^e siècle, l'abbaye connut un redressement certain sous la houlette de l'abbé Renier de Sainte-Marguerite. Ce renouveau spirituel et moral s'ancra dans un terreau culturel fertile, grâce à un fonds manuscrit riche et ouvert aux nouveaux idéaux promus par les autorités monastiques. À cette époque, le prieur Philippe d'Othée prit les rênes de la bibliothèque et s'efforça d'accompagner son essor, dans la droite ligne des objectifs fixés par les réformateurs. Il contribua ainsi au développement de la collection, achetant des livres ou faisant copier, au sein même du monastère, des œuvres nombreuses et variées, parmi lesquelles des textes liés à la réforme. Les nombreuses annotations qu'il a laissées sur les pages des manuscrits dont il avait la charge témoignent également des différentes tâches qui furent les siennes à l'aube du XV^e siècle. Érudit attentif aux besoins spirituels et culturels des membres de sa communauté, Philippe d'Othée intervint dans la gestion des fonds (par exemple en signalant les doublons), s'employa à en assurer la bonne conservation et veilla à en rendre le maniement et la compréhension aisés : tables des matières,

ex illo libro, /sed placuit fratri Leodiensi qui istos scripsit ponere/[biffé] pro titulo Flosculi Paradisi, sed posui pro titulo Flosculi seu excerpta secundum ordinem alphabeti. Habentur etiam in narratione Anselmi de mirabilibus, et scripsit illa excepta frater Iacobus dictus Cylar de Hoye. Cette note est éditée dans FALMAGNE Th., Un texte en contexte..., p. 217-218.

⁷⁷ Il s'agit des abbayes de Saint-Laurent de Liège, Gembloux, Saint-Matthias à Trèves et Saint-Trond (Voir STIENNON J., *Le manuscrit saintronnaire...* Et, plus récemment, HERMAND X. et TERLINDEN, *L'abbaye de Saint-Jacques...*, p. 124 et 127).

⁷⁸ Ainsi, en 1420, le moine liégeois Walter de Bastogne, envoyé à Trèves pour réformer le monastère, copia pour son abbaye d'origine un commentaire, par sainte Hildegarde, de la règle de Saint-Benoît (BECKER P., *Das Erzbistum Trier*, t. 8 : *Die Benediktinerabtei St. Eucharius-St. Matthias vor Trier*, Berlin, New York, 1996, p. 466 [Germania Sacra, Neue Folge, n° 34]). Ce manuscrit, aujourd'hui disparu mais décrit par Bouxhon sous la cote E55, contenait également des lettres et sermons de Jean de Schoonhoven et de Gérard Groote, ainsi que quelques sermons des Pères). De même, le moine *Gregorius* y copia plusieurs manuscrits, qu'il envoya ensuite à Saint-Jacques (voir par exemple le manuscrit Darmstadt, ULB, 958, f° 121r : *Anno domini M. CCCC. LXIX., mensis Semptembris [sic] die XXI (21 Septembre 1469), per fratrem Gregorium monachum professum monasterii Sancti Iacobi in insula Leodiensi, scriptus in monasterio Sancti Mathie Apostoli prope Treuerim. Orate pro eo*).

division en chapitres, attribution d'œuvres, mise en évidence de lacunes textuelles sont en grande partie dues à son zèle. Sur ses fonctions de chantre et de prieur, par contre, les manuscrits ne nous renseignent guère. Les missions qu'impliquaient ces offices ont pourtant dû faire de lui un moine polyvalent, responsable non seulement du fonds manuscrit, mais aussi, probablement, de la collection liturgique. Comme prieur, Philippe d'Othée dut également être proche de l'abbé et des hauts dignitaires ecclésiastiques, et fut certainement mis à contribution au moment de fixer les grandes orientations d'une abbaye en pleine mutation.